

Conditions Générales de Vente

(CGV) · Service ProGBat

Version en vigueur au : 25/08/2026

Sommaire

- | | |
|---|---|
| Préambule | 10. Suspension définitive et récupération des données |
| 1. Services proposés | 11. Programme de parrainage |
| 2. Tarifs | 12. Garanties et responsabilités |
| 3. Période d'essai | 13. Propriété intellectuelle |
| 4. Conditions de paiement | 14. Force majeure |
| 5. Commande et souscription | 15. Modification des Conditions Générales de Vente |
| 6. Activation de la licence et accès au service | 16. Organisme de formation |
| 7. Défaut de licence | 17. Droit applicable – Litiges |
| 8. Assistance et support technique | 18. Protection des données personnelles (RGPD) |
| 9. Droit de rétractation et engagement | |

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « **CGV** ») régissent les conditions de souscription aux licences, options, services et biens commercialisés par la société **TSL Business**, société par actions simplifiée immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Cannes sous le numéro **793 443 052**, ci-après désignée « **l'Éditeur** ».

Elles s'appliquent à toute personne physique ou morale agissant à des fins professionnelles (ci-après le « **Client** ») qui souscrit un abonnement, acquiert un service ou achète un bien, soit par l'intermédiaire du site internet www.progbat.com (ci-après le « **Site** »), soit directement auprès de l'Éditeur.

Les présentes CGV définissent les conditions commerciales applicables à la vente des licences d'utilisation du logiciel ProGBat, de leurs options, des prestations de services et des biens proposés par l'Éditeur.

L'utilisation du logiciel ProGBat est par ailleurs régie par les **Conditions Générales d'Utilisation** (CGU), que le Client reconnaît avoir consultées et acceptées.

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Le Client déclare disposer de la capacité juridique nécessaire pour contracter au nom de l'entreprise qu'il représente et certifie agir dans le cadre de son activité professionnelle.

Article 1. Services proposés

Les services commercialisés par l'Éditeur sont ceux présentés sur le Site au jour de la commande.

Ils comprennent notamment la mise à disposition, sous forme d'abonnement mensuel à renouvellement automatique, du logiciel ProGBat destiné à la réalisation de devis, factures, suivis de chantier et à la gestion administrative des entreprises du bâtiment.

Les caractéristiques, fonctionnalités, options disponibles et tarifs applicables sont ceux indiqués lors de la souscription et accessibles sur la page « Tarifs » du Site.

Conformément aux Conditions Générales d'Utilisation, les fonctionnalités du Service sont susceptibles d'évoluer afin d'en améliorer les performances, la sécurité, l'ergonomie ou la conformité aux évolutions légales et réglementaires.

Chaque Licence comprend l'utilisation d'une base de données dédiée au Client ainsi que la réalisation de sauvegardes automatiques destinées à assurer la continuité du Service. Ces sauvegardes constituent une mesure de sécurité mais ne dispensent pas le Client de conserver ses propres archives lorsque cela est nécessaire.

Le logiciel ProGBat, sa structure, son architecture, ses bases de données ainsi que l'ensemble de ses composants demeurent la propriété exclusive de l'Éditeur et sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle.

Les descriptions, illustrations, captures d'écran, démonstrations et documents de présentation diffusés sur le Site, le blog ou tout autre support de communication ont une valeur exclusivement informative. Seules les caractéristiques et conditions figurant dans le parcours de souscription au moment de la commande présentent un caractère contractuel.

Plateformes agréées

Le Service ProGBat intègre des plateformes agréées partenaires permettant au Client de bénéficier des fonctionnalités assurant la transmission des factures électroniques dans le cadre réglementaire.

Les plateformes agréées intégrées au Service sont incluses dans l'abonnement du Client tant que leur utilisation ne génère pas de coût spécifique pour l'Éditeur.

Si l'accès à une ou plusieurs de ces plateformes devenait payant pour l'Éditeur, celui-ci se réserve la possibilité de répercuter tout ou partie de ce coût sur le prix des abonnements, après information préalable du Client conformément aux dispositions de l'article 2 des présentes CGV relatives à l'évolution des tarifs.

À titre indicatif, les plateformes actuellement intégrées à ProGBat sont : Pennylane, Qonto et Super PDP. Cette liste est susceptible d'évoluer à tout moment, notamment en cas d'ajout ou de suppression de partenaires.

Article 2. Tarifs

Les prix sont exprimés en euros hors taxes (HT). La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est appliquée au taux en vigueur au jour de la facturation.

Les licences, options, services et biens sont payables à la commande. Aucune activation de Licence ni aucune mise à disposition d'un bien ou d'un service ne pourra intervenir avant l'encaissement effectif du règlement.

Toute évolution du taux légal de TVA sera automatiquement répercutée sur les prix toutes taxes comprises (TTC), sans que cette modification ne constitue une augmentation de tarif imputable à l'Éditeur.

L'Éditeur se réserve la possibilité de modifier ses tarifs à tout moment.

Toute évolution tarifaire applicable aux abonnements en cours, notamment en raison de l'évolution des coûts liés aux plateformes agréées intégrées au Service, fera l'objet d'une information adressée au Client par courrier électronique au moins deux (2) mois avant son entrée en vigueur. Les nouveaux tarifs seront également publiés sur la page « Tarifs » du Site.

Les prix applicables à une commande sont exclusivement ceux en vigueur au moment de sa validation.

Article 3. Période d'essai

L'Éditeur propose aux nouveaux Clients une période d'essai gratuite de trente (30) jours dans les conditions précisées lors de la souscription.

Pendant cette période, le Client bénéficie des fonctionnalités prévues par l'offre d'essai, sous réserve des éventuelles limitations indiquées lors de son activation.

À l'issue de la période d'essai, le Service est poursuivi conformément aux modalités choisies par le Client lors de sa souscription. À défaut de souscription d'une Licence, l'accès au Service est limité dans les conditions prévues par les présentes CGV et les CGU.

Article 4. Conditions de paiement

Le règlement des commandes s'effectue par carte bancaire ou par prélèvement SEPA au moyen de la plateforme de paiement sécurisée Stripe.

Les données relatives aux moyens de paiement sont exclusivement traitées par Stripe. L'Éditeur n'a jamais accès aux informations bancaires confidentielles du Client.

La validation du paiement emporte autorisation irrévocable de débiter le montant correspondant à la commande.

Le règlement est effectué immédiatement, y compris lorsqu'il intervient avant l'échéance de la Licence en cours. Dans cette hypothèse, la nouvelle période d'abonnement débute à l'expiration de la Licence précédente, sans perte de la durée restant à courir.

Le paiement anticipé n'ouvre droit à aucune remise, réduction, escompte ou avantage particulier.

Retard de paiement

À défaut de règlement à son échéance, les sommes dues produisent de plein droit des intérêts de retard calculés au taux prévu par l'article L.441-10 du Code de commerce.

Une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour frais de recouvrement est également exigible, sans préjudice du droit pour l'Éditeur de solliciter une indemnisation complémentaire lorsque les frais réellement engagés sont supérieurs à ce montant.

En cas d'incident de paiement, les conséquences sur l'accès au Service diffèrent selon le mode de règlement utilisé par le Client :

- En cas d'échec du prélèvement par Carte Bancaire : l'accès au Service est automatiquement placé en mode restreint. Le Client conserve l'accès à son compte et à sa base de données afin de consulter les informations existantes et d'imprimer les documents déjà enregistrés. En revanche, la création, la modification ou la suppression de données sont suspendues jusqu'à la régularisation complète de la situation. Dès réception du paiement, l'accès normal au Service est rétabli automatiquement.

- En cas de rejet d'un Prélèvement SEPA : le compte du Client est automatiquement suspendu et l'accès au Service est entièrement interrompu. Le Client reçoit un courrier électronique l'informant de cette suspension, contenant un lien de paiement sécurisé lui permettant de régulariser sa situation par carte bancaire via la plateforme Stripe. Les éventuels frais bancaires liés à cet incident sont à la charge du Client. Dès validation du paiement, le compte est automatiquement réactivé et l'accès au Service est rétabli sans délai.

Article 5. Commande et souscription

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente ainsi que des Conditions Générales d'Utilisation du Service.

La commande devient ferme et définitive dès sa validation par le Client et l'encaissement effectif du règlement.

Le Client s'engage à fournir des informations exactes, complètes et à jour lors de sa souscription. Il lui appartient notamment de communiquer une adresse électronique valide permettant la réception des informations relatives à son abonnement.

L'Éditeur se réserve le droit de refuser ou d'annuler une commande en cas de fraude, de tentative de fraude, d'informations manifestement erronées ou de tout incident de paiement.

Article 6. Activation de la licence et accès au service

Les Licences et options sont fournies exclusivement sous forme dématérialisée.

Après validation du paiement par carte bancaire ou par prélèvement SEPA par la plateforme sécurisée Stripe, l'activation est réalisée automatiquement par les systèmes de l'Éditeur.

En règle générale, l'accès au Service est ouvert dans les minutes suivant la confirmation du paiement. Lorsqu'un règlement est effectué par prélèvement SEPA, un délai bancaire supplémentaire peut être nécessaire avant validation définitive de la transaction.

Les délais d'activation sont communiqués à titre indicatif. L'Éditeur ne pourra être tenu responsable d'un retard imputable aux établissements bancaires, aux prestataires de paiement, aux fournisseurs d'accès à Internet ou à tout événement indépendant de sa volonté.

Les prestations de services, formations ou la livraison de biens matériels sont réalisées selon les modalités et délais indiqués lors de la commande ou sur le devis accepté par le Client.

Article 7. Défaut de licence

À défaut de renouvellement d'une Licence ou en cas d'incident de paiement non régularisé, les conséquences sur l'accès au Service diffèrent selon le mode de paiement utilisé par le Client.

7.1. Incident de paiement par carte bancaire

En cas d'échec du prélèvement par carte bancaire, l'accès au Service est automatiquement placé en mode restreint.

Le Client conserve l'accès à son compte et à sa base de données afin de consulter les informations existantes et d'imprimer les documents déjà enregistrés. En revanche, la création, la modification ou la suppression de données, ainsi que l'utilisation des fonctionnalités rattachées à la Licence, sont suspendues jusqu'à la régularisation complète de la situation.

Dès réception du paiement, l'accès normal au Service est rétabli automatiquement, sauf impossibilité technique exceptionnelle.

7.2. Incident de paiement par prélèvement SEPA

En cas de rejet d'un prélèvement SEPA, le compte du Client est automatiquement suspendu. L'accès au Service est alors entièrement interrompu jusqu'à régularisation de la situation.

Le Client reçoit un courrier électronique l'informant de cette suspension. Ce courrier contient un lien de paiement sécurisé lui permettant de régulariser sa situation par carte bancaire via la plateforme Stripe. Les éventuels frais bancaires liés à cet incident sont à la charge du Client.

Dès validation du paiement par carte bancaire, le compte est automatiquement réactivé et l'accès au Service est rétabli sans délai, sauf impossibilité technique exceptionnelle.

Article 8. Assistance et support technique

L'Éditeur met à la disposition du Client un service d'assistance technique et fonctionnelle destiné à répondre aux questions relatives à l'utilisation du Service et à traiter les éventuels dysfonctionnements.

Les modalités d'accès, d'utilisation et la couverture du support sont précisées dans les Conditions Générales d'Utilisation.

Article 9. Droit de rétractation et engagement

Le Service ProGBat est exclusivement destiné aux professionnels.

Le droit de rétractation prévu par le Code de la consommation ne s'applique donc pas, sauf dans les cas limitativement prévus par les dispositions légales en vigueur.

Les Licences sont souscrites pour une durée d'un (1) mois renouvelable automatiquement, sans engagement de durée.

Chaque période d'abonnement commencée est intégralement due et ne peut donner lieu à aucun remboursement, y compris lorsque le Client décide de ne pas renouveler son abonnement ou qu'il souhaite diminuer la durée de sa licence et/ou des options qu'il a souscrites.

Le Client peut interrompre le renouvellement automatique à tout moment depuis son espace client ou selon les modalités proposées par l'Éditeur. La résiliation prendra effet à l'échéance de la période d'abonnement en cours.

Article 10. Suspension définitive et récupération des données

À l'issue de son abonnement, le Client conserve un accès limité à son espace conformément aux fonctionnalités prévues par le Service.

Il peut notamment consulter ses données et les exporter dans les formats proposés par ProGBat, notamment aux formats CSV et Excel, conformément aux fonctionnalités disponibles. Les données sont fournies dans les formats d'export proposés par le Service afin de permettre leur consultation, leur archivage ou leur réutilisation dans un logiciel compatible. L'Éditeur demeure libre de déterminer le contenu, la structure, l'organisation et le format technique des fichiers d'export. Le Client est responsable d'effectuer toute exportation de ses données avant leur suppression définitive. À l'issue de cette suppression, aucune récupération ne pourra être demandée à l'Éditeur.

Lorsque le Client a uniquement bénéficié d'une période d'essai sans souscrire de Licence, son compte et les données associées peuvent être supprimés par l'Éditeur après un délai de trois (3) mois sans connexion. Pendant cette période, le Client est informé chaque mois par courrier électronique de sa situation et de la suppression future de son compte et de ses données.

Lorsque le Client a souscrit une ou plusieurs Licences, les données nécessaires au respect des obligations légales et comptables de l'Éditeur, notamment les données relatives à la facturation et aux règlements, sont conservées pendant la durée légalement applicable, soit dix (10) ans à compter de la clôture de l'exercice concerné.

Les autres données sont conservées conformément aux besoins du Service et à la politique de conservation appliquée par l'Éditeur. Lorsque leur suppression définitive est programmée, le Client en est informé préalablement par courrier électronique afin de lui permettre d'effectuer toute exportation ou récupération utile.

À l'expiration des délais de conservation applicables, les données sont définitivement supprimées et ne pourront plus être restaurées.

Article 11. Programme de parrainage

L'Éditeur peut proposer un programme de parrainage permettant à un Client de bénéficier d'avantages commerciaux lorsqu'il recommande le Service ProGBat à un nouveau Client.

Les conditions d'éligibilité, les modalités d'attribution des avantages, leur durée de validité ainsi que leur montant sont définis sur le Site ou dans les conditions spécifiques du programme en vigueur.

Les avantages accordés dans le cadre du programme de parrainage sont personnels au Client bénéficiaire. Ils ne peuvent être cédés, vendus, échangés ou transférés à un tiers.

Toute utilisation frauduleuse ou contraire à l'esprit du programme, notamment la diffusion publique d'un code de parrainage lorsqu'elle est interdite par les conditions du programme, pourra entraîner la suppression des avantages acquis, l'exclusion du programme et, le cas échéant, toute action appropriée.

Article 12. Garanties et responsabilités

L'Éditeur met en œuvre tous les moyens raisonnables afin d'assurer la disponibilité, la sécurité et le bon fonctionnement du Service, dans le cadre d'une obligation générale de moyens.

Des sauvegardes automatiques sont réalisées afin de contribuer à la continuité du Service, conformément aux modalités décrites dans les Conditions Générales d'Utilisation. Elles constituent une mesure de sécurité mais ne dispensent pas le Client de conserver les archives qu'il estime nécessaires.

L'Éditeur ne pourra être tenu responsable des conséquences résultant :

- d'une utilisation non conforme du Service ;
- d'une erreur de saisie ou d'un paramétrage effectué par le Client ;
- d'une indisponibilité imputable à un tiers, à un fournisseur d'accès, à un hébergeur ou à un cas de force majeure ;
- d'une évolution de la réglementation ou d'une mauvaise interprétation de celle-ci par le Client.

En toute hypothèse, sauf faute lourde ou dolosive ou disposition légale impérative contraire, la responsabilité de l'Éditeur est limitée aux seuls dommages directs et ne pourra excéder le montant des sommes effectivement versées par le Client au titre des douze (12) mois précédant le fait générateur du dommage.

L'Éditeur ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages indirects, notamment des pertes d'exploitation, pertes de chiffre d'affaires, pertes de bénéfices, pertes de données, pertes de clientèle ou atteintes à l'image.

Article 13. Propriété intellectuelle

Le logiciel ProGBat, son code source, son architecture, ses interfaces, ses bases de données, sa documentation, ses éléments graphiques, sa marque ainsi que l'ensemble des droits de propriété intellectuelle qui y sont attachés demeurent la propriété exclusive de l'Éditeur.

La souscription d'une Licence confère exclusivement au Client un droit d'utilisation personnel, non exclusif, non cessible et non transférable, conformément aux Conditions Générales d'Utilisation.

Toute reproduction, représentation, diffusion, adaptation, décompilation ou exploitation non autorisée est interdite.

Article 14. Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable de l'inexécution ou du retard dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations résultant des présentes CGU lorsque cette inexécution ou ce retard est dû à un cas de force majeure tel que défini par l'article 1218 du Code civil et par la jurisprudence française.

Sont notamment susceptibles de constituer un cas de force majeure, sans que cette liste soit limitative : les catastrophes naturelles, incendies, inondations, pandémies, conflits armés, actes de terrorisme, grèves générales, coupures prolongées des réseaux de télécommunications ou d'électricité, ainsi que toute défaillance d'un prestataire essentiel ou de l'hébergeur lorsque celle-ci échappe au contrôle raisonnable de l'Éditeur.

La partie empêchée informera l'autre partie dans les meilleurs délais de la survenance d'un tel événement et mettra en œuvre tous les moyens raisonnables afin d'en limiter les conséquences.

Article 15. Modification des Conditions Générales de Vente

L'Éditeur se réserve le droit de modifier les présentes CGV afin notamment de les adapter aux évolutions légales, réglementaires, techniques ou commerciales.

Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande ou du renouvellement de l'abonnement concerné.

Toute modification substantielle applicable aux abonnements en cours fera l'objet d'une information préalable adressée au Client par tout moyen approprié.

Article 16. Organisme de formation

Les prestations de formation dispensées par l'organisme de formation de l'Éditeur sont soumises à leurs conditions particulières ainsi qu'au règlement intérieur applicable, disponibles sur simple demande ou sur le Site lorsqu'ils sont accessibles en ligne.

Article 17. Droit applicable – Litiges

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français.

En cas de différend, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire.

À défaut d'accord amiable, les tribunaux territorialement compétents seront ceux désignés par les règles de procédure applicables.

Article 18. Protection des données personnelles (RGPD)

Les modalités de collecte et de traitement des données personnelles sont décrites dans la **Politique de confidentialité** ainsi que dans les Conditions Générales d'Utilisation.

Le Client reconnaît en avoir pris connaissance lors de sa souscription au Service.

Historique des mises à jour

Mise à jour le 22/07/2020 – Ajout de l'article 7 – Droit de rétractation

Mise à jour le 24/02/2022 – Nom du site Internet

Mise à jour le 10/03/2022 – Adresse du siège social

Mise à jour le 02/05/2022 – Ajout de l'article 10 – Programme parrainage. Décalage des numérotations suivantes.

Mise à jour le 07/02/2023 – Modification de l'article 3 – PAIEMENT (SÉCURISATION DU PAIEMENT) et de l'article 5 – LIVRAISON

Mise à jour le 03/04/2023 – Modification de l'article 3 – PAIEMENT (SÉCURISATION DU PAIEMENT); de l'article 5 – LIVRAISON: ARTICLE 7 : DROIT DE RÉTRACTATION et ENGAGEMENT DE DURÉE et ARTICLE 10 : PROGRAMME DE PARRAINAGE

Mise à jour le 29/05/2024 – Ajout article 14 : Organisme de formation Mise à jour le 13/03/2025 – Modification de l'article 5 : LIVRAISON : Précision de la gestion des comptes suite prélèvement SEPA échoué

Mise à jour le 14/01/2026 : Changement adresse postale

Mise à jour le 25/08/2026 : Modification et restructuration générale des présentes Conditions Générales de Vente, notamment :

- réorganisation et renumérotation des articles ;
- modification du préambule et actualisation des informations relatives à l'Éditeur ;
- refonte de l'article 1 relatif aux services proposés, aux fonctionnalités du Service et aux plateformes agréées intégrées à ProGBat ;
- refonte et actualisation des Conditions Générales de Vente, notamment concernant les modalités de souscription, les tarifs, les modalités de paiement et les incidents de paiement, la période d'essai, la durée et le renouvellement des abonnements, la suspension et la résiliation du Service, la récupération et la conservation des données, les garanties et responsabilités, ainsi que les modalités de modification des présentes CGV.